

## TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

## Inscription de privilèges et nantissements (janvier 2025)

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 17,8 € Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 20,16 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,79 € Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 81,16 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 118,19 € Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 120,55 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commere et des sociétés: 7,63 €

• Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,9 € Pour une créance supérieure à 20800€ : 39,41 €

• Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,92 €

• Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,9 € Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,27 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 € Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,43 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 57,19 € Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 59,56 €

• Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 19,07 € Avec frais postaux : 21,43 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 € Avec frais postaux : 20,16 €

Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 € Avec frais postaux : 10 €

## Renouvellement/ subrogation/ antériorité

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) :

| Emoluments du Greffe (HT) | Débours / Frais postaux | TVA   | INPI | BODACC | Tarif (TTC) |  |
|---------------------------|-------------------------|-------|------|--------|-------------|--|
| 8,5 €                     | 0 €                     | 1,7 € | 0 €  | 0 €    | 10,2€       |  |

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 12,56 € Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 24,17 € Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 26,53 €

• Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 6,38 € Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 8,75 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 11,48 € Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 13,85 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 30,54 € Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 32,9 €

## Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciare -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 21,62 € Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 23.98 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 82,62 € Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 84.98 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 122,02 € Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 124.38 €

Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 € Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.56 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 € Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22.72 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 € Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 60.85 €

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,9 €
Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 11,27 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 39,41 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 41,77 €

• Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,92 € Avec frais postaux : 4,28 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 € Avec frais postaux : 20,16 €

Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 € Avec frais postaux : 10 €

Mention en marge : 7,49 €